



Institut de formation en soins infirmiers
Centre de documentation-Dominique DUMORTIER
ddumortier@epsm-stvenant.fr
poste 7361

Cette page propose les **dernières publications officielles et institutionnelles** dans [le domaine de la Psychiatrie, de la Santé mentale, de la Santé, de l'action sociale et du travail disponibles sur Internet](#)

Juillet-août 2016

10 nouvelles publications parues

ACTION SOCIALE

Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques - Au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) au sens de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles

Disponible sur Internet : http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-RBPP-Handicap_psychique-Interactif-Mai_2016.pdf

AGENCE NATIONALE DE L'EVALUATION ET DE LA QUALITE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX, Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, Saint-Denis la Plaine, 2016, 157 p.

Cette programmation répond aux profondes transformations engendrées par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », qui « reconnaît » le handicap psychique et a impulsé le développement ou la création de nouveaux dispositifs d'accompagnement dans le champ social et médico-social (les Savs, les Samsah, les résidences accueils, etc.). Dans le même temps, des dispositifs créés et animés par les usagers, les Groupes d'entraide mutuelle (GEM) ont vu le jour. Ces recommandations accompagnent cette évolution du secteur social et médico-social en identifiant les pratiques professionnelles qui concourent à une prise en compte des attentes et besoins spécifiques des adultes handicapés psychiques, qu'ils vivent dans un logement individuel ou un habitat collectif. Les personnes concernées sont celles ayant une limitation d'activités ou de participation sociale en raison de troubles durables et substantiels. Pour ces recommandations, le choix est fait de retenir les personnes handicapées en raison des conséquences de la schizophrénie ou des troubles affectifs

bipolaires sévères. Les professionnels qui accompagnent des personnes ayant d'autres troubles dont les conséquences sociales et les besoins en accompagnement sont proches pourront en outre y trouver des repères utiles. [résumé d'éditeur] Synthèse des recommandations de bonnes pratiques professionnelles : http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-Synthese-HAND-Handicap_psychique-Mai2016.pdf

La violence des jeunes : punir ou éduquer ?

Disponible sur Internet : <http://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-89-legoaziou-violencejeunes-web.pdf>

LE GOAZIOU Véronique, Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, Bruxelles, 2016, 63 p.

La violence des jeunes fait l'objet d'inquiétudes grandissantes. Dans les pays européens d'après-guerre, la cause de l'enfant en danger mobilisa l'opinion. Aujourd'hui c'est l'enfant dangereux qui est dénoncé, incarné par des figures comme le 'jeune de quartier' ou le 'jeune radicalisé'. Ce livre décrit et analyse les lignes de force de ce mouvement. Il tente d'explicitier qui sont ces jeunes délinquants ou violents et quels sont les actes ou les comportements qu'on leur reproche. La pénalisation des agissements turbulents juvéniles n'est pas l'unique solution, en dépit du recours croissant à la justice observé ces derniers temps. Il faut aussi pouvoir compter sur les adultes, les familles et les parents. Et comme l'optique punitive a souvent montré ses limites, il convient de redire la force et l'efficacité de la pratique éducative et de la prévention. [résumé d'éditeur]

ADDICTION

Femmes et addictions. Accompagnement en CSAPA et CAARUD

Disponible sur Internet : <http://www.federationaddiction.fr/parution-du-guide-femmes-et-addictions-de-la-federation/>

(s.n.), Fédération addiction, , 2016, 102 p.

Les conduites addictives des femmes sont mal identifiées et les risques sanitaires, mais aussi les dommages sociaux auxquels elles sont exposées, sont insuffisamment mis en évidence. Ce guide, prévu dans le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017, constitue une étape importante dans la prise en compte de la spécificité des conduites addictives des femmes, dans tous leurs aspects, sociaux, économiques, physiologiques et psychologiques. L'objectif est de lutter contre la stigmatisation dont les femmes peuvent être victimes en tant qu'usagères de drogues, et de faciliter ainsi leur accès aux structures médico-sociales capables de les entendre sans les juger, mais aussi de leur apporter des réponses adaptées dans l'accès à l'information, l'orientation, la prévention, l'insertion et le soin. Loin d'enfermer les femmes dans un statut discriminatoire, les préconisations de ce guide doivent permettre d'ouvrir les yeux sur la réalité vécue par une partie de la population exposée aux conduites addictives et, à partir des situations concrètes, de développer un travail en réseau, porteur de nouveaux apprentissages, entre les structures privées et publiques de l'addictologie et celles en charge de l'accompagnement des femmes. L'approche proposée par le guide est une invitation, au-delà de la question des femmes usagères de drogues, à renouveler les pratiques professionnelles des CSAPA et des CAARUD et de leurs partenaires. [extrait de la préface]

Les personnes accueillies dans les CSAPA. Situation en 2014 et évolution depuis 2007

Disponible sur Internet : <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/efxcpw6.pdf>

PALLE Christophe, Observatoire français des drogues et des toxicomanies, Saint-Denis la Plaine, 2016, 8 p.

TENDANCES, n°110

À l'occasion de la journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues du 26 juin, l'OFDT publie dans le numéro 110 de Tendances les caractéristiques du public accueilli dans les quelque 450 Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) répartis sur le territoire. Il dresse un état des lieux en 2014 et revient sur les évolutions depuis 2007. Deux sources sont mobilisées : les données du dispositif RECAP (Recueil commun sur les addictions et les prises en charges) et celles présentes dans les rapports d'activité des structures. Trois groupes de patients sont considérés selon le produit consommé posant le plus de problèmes. Les usagers d'alcool constituent le groupe le plus nombreux au sein duquel la part des plus de 50 ans augmente et dont la situation de l'emploi se dégrade. La part des usagers de cannabis est en hausse. Enfin, concernant ceux d'autres produits, qui sont le plus souvent des usagers d'opiacés polyconsommateurs on observe un vieillissement et une dégradation de la situation d'activité. Cette analyse aborde également la question des addictions comportementales. Même si l'effectif des personnes concernées est très faible par rapport aux autres groupes il a rapidement augmenté au cours des dernières années. [résumé d'éditeur]

Les usages de drogues dans les DOM en 2014 chez les adolescents et les adultes

Disponible sur Internet : <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eftxfw7.pdf>
BECK François/RICHARD Jean-Baptiste/GAUDUCHON Thibault/SPILKA Stanislas,
Observatoire français des drogues et des toxicomanies, Saint-Denis la Plaine, 2016, 6 p.
TENDANCES, n°111

Les comportements d'usage de produits psychoactifs de la population des Outre-mer apparaissent contrastés d'un territoire à l'autre et selon les produits. Ce numéro de Tendances synthétise les principaux résultats des enquêtes ESCAPAD et Baromètre santé réalisées en 2014 dans les DOM (hors Mayotte) en comparant les résultats avec ceux de la métropole. Cette analyse qui constitue une première sur l'ensemble de ces tranches d'âge, a bénéficié du soutien financier du Ministère des Outre-mer. Que ce soit en termes de population, de situation géographique ou de régime fiscal des produits, certaines caractéristiques distinguent fortement les DOM du reste du territoire national et peuvent contribuer à une meilleure compréhension des pratiques. Globalement, on observe une situation marquée par de faibles niveaux d'expérimentation et d'usages occasionnels des substances, en particulier pour le tabac et l'alcool. Et ce même si ces territoires ne sont pas épargnés par les usages problématiques et les conséquences sanitaires et sociales des usages, parfois ostensibles comme celles liées à la consommation de crack/freebase. [résumé d'auteur]

EDUCATION

Des outils numériques au service de l'autisme. Bilan et perspectives d'une expérimentation réussie menée par la FEGAPEI, AG2R LA MONDIALE et LearnEnjoy

Disponible sur

Internet : http://www.fegapei.fr/images/stories/Communication/Nuage/rapport_learnenjoy.pdf

FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES AU SERVICE DES PERSONNES HANDICAPEES ET FRAGILES, Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées et fragiles, Paris, 2016, 23 p.

Pendant plus de deux ans, la Fegapei a mené une expérimentation en partenariat avec un éditeur de logiciels spécifiques –LearnEnjoy–, et le soutien d'AG2R LA MONDIALE. Ce projet a permis de tester une méthode éducative innovante adaptée aux personnes avec autisme dans 31 établissements et services médico-sociaux, représentant 16 associations adhérentes, dans neuf grandes régions. Il touche **aujourd'hui** à sa fin et les résultats sont probants... Pour rappel, ce projet s'est appuyé sur les applications pour tablettes tactiles créées par LearnEnjoy, qui intègrent les pratiques recommandées par la HAS et l'ANESM. [Extrait du résumé d'éditeur]

ORGANISATION SANITAIRE

Autodiagnostic des parcours en psychiatrie et en santé mentale

Disponible sur Internet : <http://psychiatrie-sante-mentale.anap.fr/autodiagnostic/outil/24>

AGENCE NATIONALE D'APPUI A LA PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE SANTE ET MEDICO-SOCIAUX, Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux, Paris, 2016, 72 p.

Outil en ligne de dialogue interne et externe qui permet de vérifier le niveau d'acceptation et d'engagement à s'inscrire comme intervenant actif dans le parcours de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques chroniques, il est composé de 72 questions qui permettent d'interroger le positionnement de l'établissement, du service ou du pôle au regard des 5 « portes d'entrée » où sont constatés les risques de rupture les plus fréquents dans le parcours de la personne : 1- Accès au diagnostic et aux soins psychiatriques ; 2- Hospitalisations et situations inadéquates ; 3- Accès aux établissements sociaux et médico-sociaux ; 4- Accès aux soins somatiques ; E. Prévention et gestion des situations de crise. Pour chaque item, les réponses apportées par l'établissement, le service ou le pôle sont analysées sous l'angle de la communication, des pratiques professionnelles et du pilotage. Le résultat est traduit sous forme de radar ce qui permet de visualiser très rapidement les points forts et les axes d'amélioration. L'outil s'adresse aux établissements sanitaires de psychiatrie ou MCO ayant des unités de psychiatrie adultes. Le diagnostic peut s'effectuer au niveau du service ou du pôle pour comparaison des pratiques entre eux, ou de l'établissement dans sa globalité. Sa saisie dans un cadre collectif, au cours d'une réunion d'équipe ou de service par le cadre de santé et le médecin de l'unité ou du pôle, est le gage d'une démarche institutionnelle. [d'après site internet de l'Anap ©ANAP]

Evaluation du plan d'actions stratégiques 2010-2014 relatif à la politique de santé des personnes placées sous main de justice

Disponible sur Internet : http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2015-050R_Sante_Justice.pdf

BRANCHU Christine/GUEDJ Jérôme/ZIENTARA-LOGEAY Sandrine/BLASI Maxime de/LOPEZ Frédéric/INSPECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES/INSPECTION GENERALE DES SERVICES JUDICIAIRES, Inspection générale des affaires sociales, Paris, 2015, 176 p.

L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ) ont été chargées d'évaluer le plan d'actions stratégiques 2010-2014 relatif à la politique de santé des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) et, plus généralement, l'accès des personnes détenues à la santé et aux droits sociaux. Conformément à la lettre de mission, l'objectif de la mission a été : 1. d'identifier les évolutions de la prise en charge sanitaire de la PPSMJ depuis le précédent rapport conjoint IGAS/IGSJ de juin 2001 et au terme de la réalisation du plan d'actions 2010-2014 ; 2. d'apprécier l'impact des moyens mis en œuvre par le Plan sur l'évolution de la prise en charge sanitaire ; 3. d'évaluer plus particulièrement la qualité des partenariats des acteurs institutionnels concernés par la santé PPSMJ, alors que le rapport précédemment évoqué mettait en évidence d'importants freins à la coopération entre la santé et la justice ; 4. de se prononcer sur la pertinence d'un nouveau plan d'actions stratégiques et d'en proposer les grandes lignes, au regard des évolutions législatives et réglementaires ainsi que de l'évolution de la population carcérale et des conditions de prise en charge. [résumé d'éditeur].

SANTE PUBLIQUE

Résultats de l'étude Héraclès. Surveillance par les médecins généralistes de la souffrance psychique liée au travail en région Nord-Pas de Calais.

Disponible sur Internet : <http://www.santementale5962.com/IMG/pdf/-60.pdf>

BLANCHON T/DELERUE G/DE PAUW C/FRIMAT P/HUBERT H/LEROUGE P/LEROYER A/MELCHIOR M/PETIT R/PLANCKE L/PRAZUCK T/PROUVOST H/RIVIERE M/SEGOVIA KUENY S/SOBCZAK B/YOUNES N, , 2016, 5 p.

Un quart des patients des généralistes occupant un emploi en souffrance psychique en lien avec leur travail. C'est le principal résultat de l'enquête Héraclès menée en 2014 auprès de 2036 adultes venus consulter leur généraliste (121 ont participé à l'étude) dans le Nord et le Pas-de-Calais. Celle-ci a objectivé une souffrance en lien avec le travail estimée entre 24,5 et 25,8% selon le type de mesure (objectivée par le Mini, diagnostiquée par le généraliste ou ressentie par le patient). Les troubles les plus fréquents retrouvés ont été l'anxiété généralisée (18,2%), les épisodes dépressifs majeurs (13,9%) alors que les risques suicidaires étaient retrouvés chez 8,8% des patients inclus. La F2RSM a apporté sa contribution scientifique à cette étude menée par l'Inserm (réseau Sentinelles) dans le cadre d'un partenariat institutionnel inédit (ARS, URPS médecins libéraux, InVS-Cire, F2RSM, Universités, Direct, Centres hospitaliers). [résumé d'éditeur]

TRAVAIL

Conditions facilitant l'appropriation de démarches préventives en santé psychologique au travail par les gestionnaires

Disponible sur Internet : [http://www.irsst.qc.ca/publications-et-](http://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100867/n/demarches-preventives-sante-psychologique-au-travail)

[outils/publication/i/100867/n/demarches-preventives-sante-psychologique-au-travail](http://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100867/n/demarches-preventives-sante-psychologique-au-travail)

BIRON Caroline/ST-HILAIRE France/BARIL-GINGRAS Geneviève/PARADIS Marie-Esther/CHABOT Shirley/LEFEBVRE Rébecca/IVERS Hans/VEZINA Michel/FOURNIER Pierre-Sébastien/GILBERT-OUIMET Mahée/BRISSON Chantal, Institut de Recherche Robert-Sauvé en Santé et en Sécurité du Travail, Montréal, 2016, 90 p.

Au plan théorique, cette étude contribue à l'avancement des connaissances sur les modèles d'évaluation d'interventions organisationnelles en prévention des problèmes de santé psychologique au travail. Ce champ de recherche récent est en pleine croissance et cette étude permet de mieux comprendre comment les interventions peuvent être implantées par l'action des gestionnaires. Au plan pratique, en plus d'avoir permis la recension de 25 outils de gestion des RPS, l'étude a permis l'identification d'éléments facilitant et entravant la mise en œuvre d'interventions par les gestionnaires, ce qui permet, le cas échéant, de rectifier le processus d'intervention de manière à prévenir de façon précoce les embûches. [extrait du résumé d'éditeur]